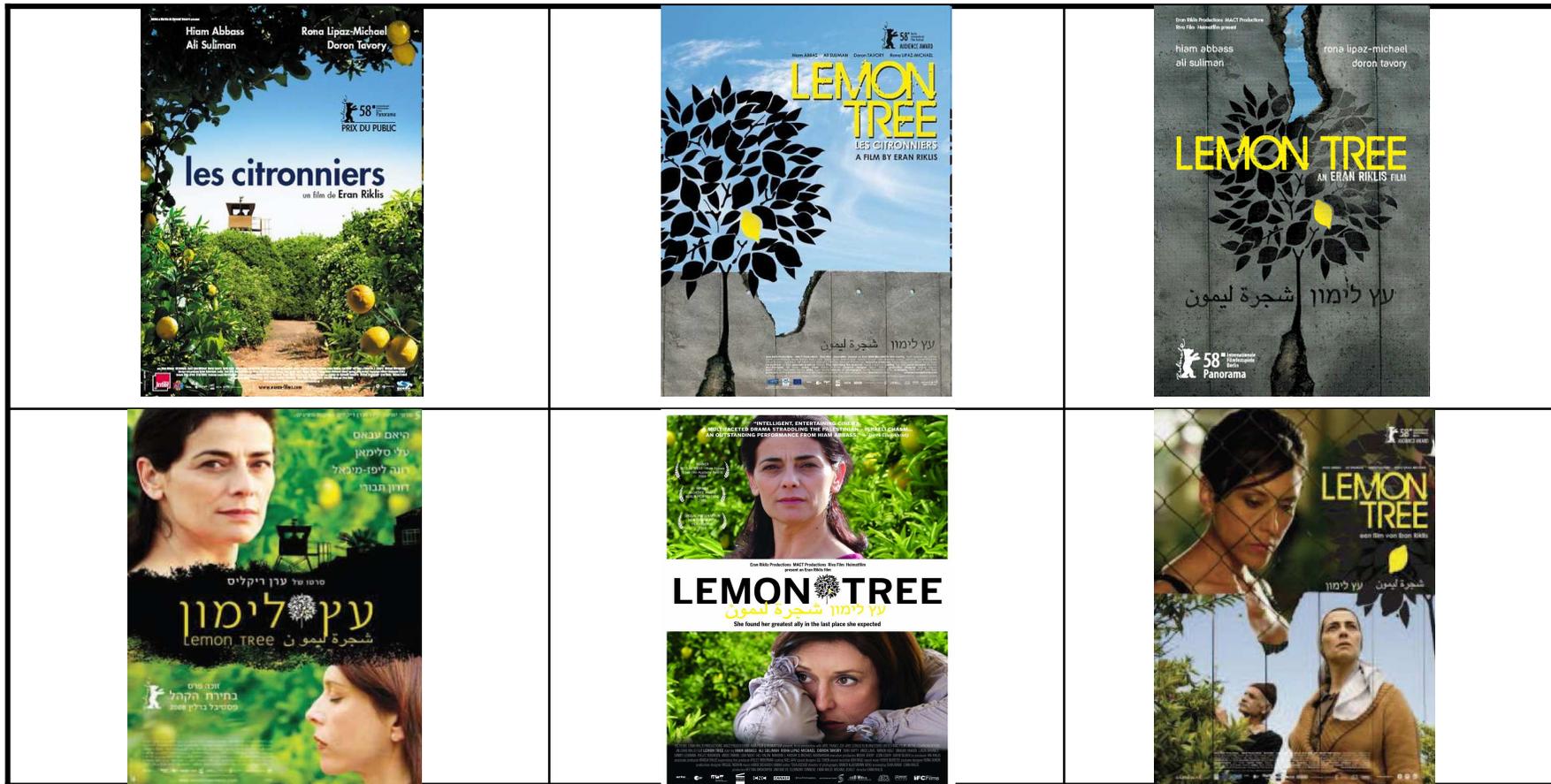


Préparation à la projection

I) L'analyse des affiches

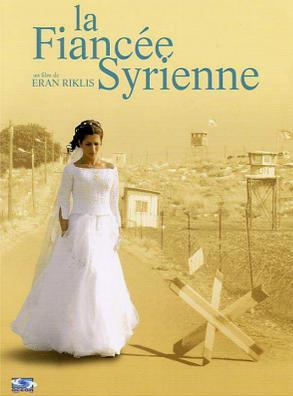
Objectif : Proposer des hypothèses sur le film à partir de l'étude des affiches

A) Étude comparée des affiches du film : « les citronniers »



	Indices à recenser et à interroger	Essai d'interprétation Que nous disent ces indices sur le film?	Quelles questions posent-ils sur le film ?
Éléments du décor			
Personnages (attitude, regard, vêtements)			
Composition			
Texte			

B) Étude comparée avec deux affiches du film, « La Fiancée syrienne »

Affiches du film « la fiancée syrienne » d'Eran Riklis (2004)	Quelle affiche du film « Les citronniers » pourriez vous associer à chacune de ces affiches ? Proposez une seule réponse	Justifiez votre réponse	Quelle thématique commune retrouve-t-on avec le film, les Citronniers ?
			
			

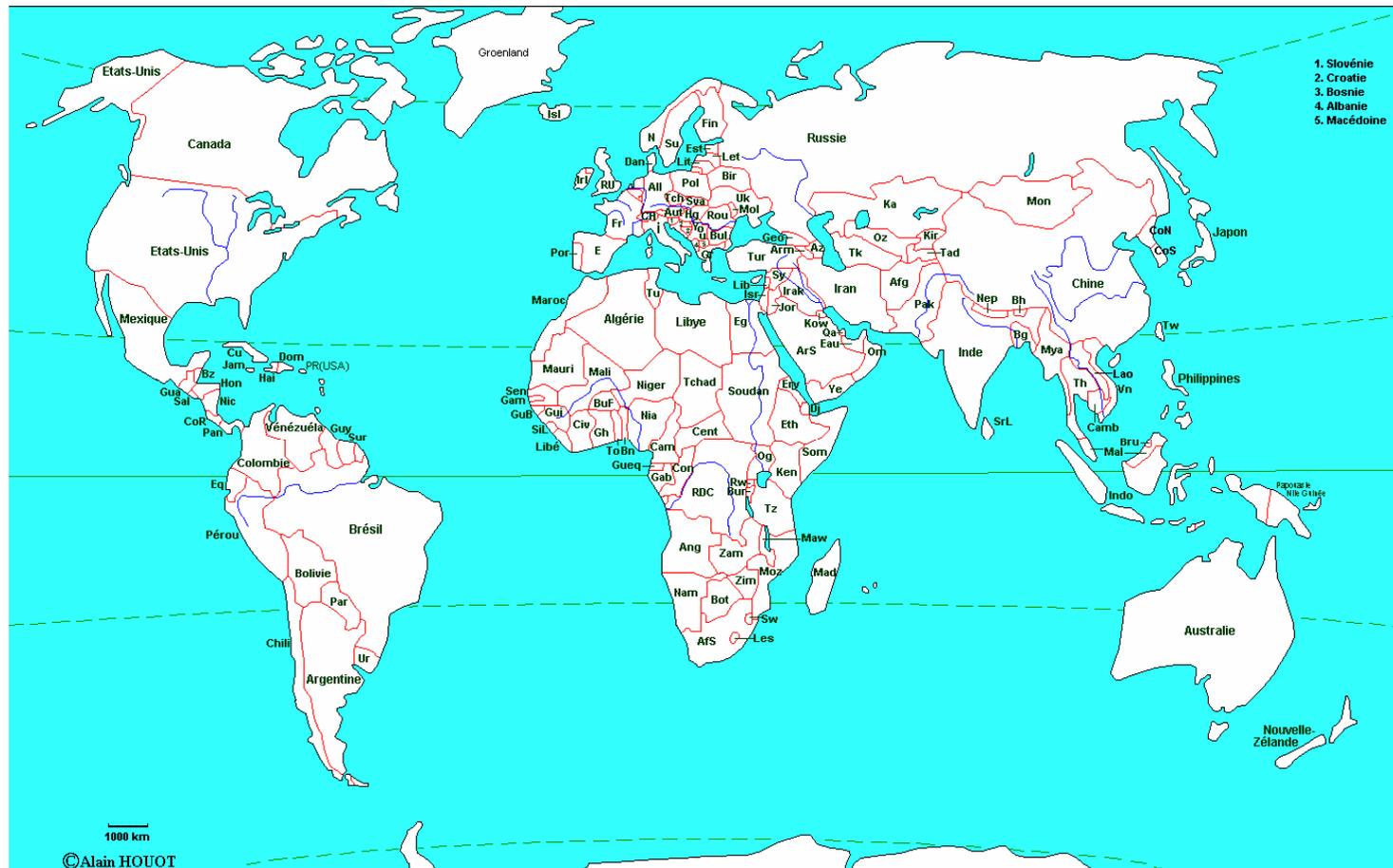
- Quelle actrice joue dans ces deux films d' Eran Riklis ?

III) Éléments de contextualisation

Objectif : Donner aux élèves les repères géographiques et historiques, nécessaires à la bonne compréhension du film

A) Du côté des repères géographiques

Le film mentionne quelques lieux. (Israël, Cisjordanie, Naplouse, Ramallah, Gaza , Jérusalem, Kalkilya etc... Retrouvez les sur les cartes à différentes échelles)







- Territoires pratiquement inaccessibles pour les Palestiniens sans autorisation (régime de restriction très strict)
- Reste du territoire palestinien occupé et bouclé par l'armée israélienne
- « Ligne verte » (armistice de 1949)
- Mur de séparation achevé ou en cours de construction
- « Checkpoints » permanents

Principaux outils israéliens pour la restriction des déplacements de la population palestinienne et pour la fragmentation de la Cisjordanie :

- Colonies et réseau de routes de contournement pour y accéder (interdit à la circulation palestinienne)
- Entre 500 et 600 obstacles permanents rendant très difficile la circulation palestinienne : outre les « checkpoints », des monticules de terre, des blocs de béton, des portes grillagées ferment de nombreuses routes
- Zones militaires fermées
- Stricte politique de permis de circuler pour voyager du nord au sud de la Cisjordanie



Source : Unocha-OPT, Jérusalem, Juin 2007 (Monde Diplomatique)

B) Du côté des repères historiques

La construction du mur : de la protection à la séparation

Dans [Questions internationales n°28](#), Alexandra Novosseloff revient sur la construction du « mur de séparation » entre Israël et les territoires palestiniens. Extrait :

« En avril 2002, suite à une vague d'attentats qui a fait près d'un millier de victimes, le gouvernement d'Ariel Sharon a décidé de construire un mur continu le long de la Ligne verte, ligne d'armistice de 1949 et "frontière" établie en juin 1967. Après plusieurs modifications du tracé initial, seuls 20 % du mur passent désormais sur le tracé de la Ligne verte.

Les Israéliens parlent de "clôture de sécurité" ou de "barrière de séparation", ou encore de "barrière antiterroriste", voire de "mur de fer". Les Palestiniens emploient les expressions de "mur de l'apartheid", de "mur de la ségrégation", de "mur d'annexion" ou de "mur de la honte". La Cour internationale de justice, dans un avis consultatif de juillet 2004, mêle les deux expressions parlant de "mur de séparation". En réalité, si le mur prend dans la campagne l'aspect d'une double barrière de sécurité (de deux mètres de haut), il s'appuie sur un réseau d'obstacles – barrières, colonies, routes interdites, tunnels réservés, zones militaires fermées, points de contrôle – à travers la Cisjordanie, dont l'ensemble forme un mur tout aussi infranchissable que le mur de béton de neuf mètres de haut construit dans les villes (Jérusalem, Qalqiliya, Tulkarem). Selon l'armée, un mur en béton est construit aux endroits menacés par des tirs ou lorsqu'il est impossible de construire un aussi large système de sécurité – seulement 4 % du tracé.

La "barrière de sécurité" est, en effet, un large couloir de 45 à 100 mètres doublé d'un système électronique : le moindre contact déclenche une alarme, les caméras de surveillance placées tous les cinquante mètres localisent et visualisent alors l'intrus. Les soldats postés dans les miradors décident ou non d'envoyer une patrouille qui peut arriver en quelques minutes. Les deux barrières qui bordent la piste sont doublées, côté palestinien, d'un profond fossé et d'une triple rangée de rouleaux de barbelés et, côté israélien, d'un chemin de sable pour repérer d'éventuelles traces de pas.

Côté israélien, la construction du "mur de séparation" ne suscite aucun état d'âme : c'est un fait acquis qui ne fait même pas l'objet de débats dans la société. Les organisations non gouvernementales qui combattent son tracé – pour le faire coller à la Ligne verte – ou ses conséquences humanitaires n'ont pas remis en cause son principe même. Israël, traumatisé, veut matérialiser sa séparation d'avec son voisin. Construire le mur, c'est entamer une séparation définitive, dont les gouvernements israéliens étaient déjà convaincus depuis 1990 quand ils construisirent une barrière de sécurité autour de la bande de Gaza. Pour les Israéliens, le mur répond au besoin fondamental de sécurité et de séparation et constitue une mesure de légitime défense.

Pour les Palestiniens, la construction de mur confisque leurs terres, les exproprie. Des plaintes sont régulièrement déposées auprès de la Cour suprême israélienne par les Palestiniens et de nombreux dossiers sont en cours d'instruction. Rarement, celle-ci a invalidé le tracé initial du mur ou celui imposé par les faits, surtout si des considérations "de sécurité" sont avancées par les autorités. Au total, les plaintes et les pétitions n'ont permis de réduire que de 17 % à 9 % la part de la Cisjordanie confisquée par le tracé du mur de séparation. À terme, quand la construction du mur sera achevée, 274 000 Palestiniens seront enclavés et 400 000 séparés de leurs champs, de leur travail, de leur école et de leur hôpital...»

Alexandra Novosseloff est également coauteur avec Franck Neisse de l'ouvrage

[Des murs entre les hommes](#) (La Documentation française, 2007).

Le générique et les affiches font état d'un mur séparant les communautés israéliennes et palestiniennes :

- 1) Retrouvez les origines de sa construction
- 2) Quels mots sont utilisés pour le désigner?
- 3) Relevez les mots permettant de le décrire
- 4) Quel problème pose son tracé au regard du droit international ?
- 5) Quelles conséquences ce mur a-t-il pour les Palestiniens ?

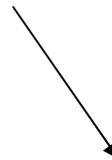
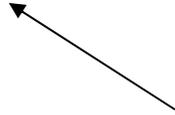
Les personnages

Le thème du film

**Ce que nous
apprennent les
regards croisés sur :
- les affiches
- le générique**

**Les partis - pris
cinématographiques**

Les questions laissées en suspens...



Sitographie, bibliographie, filmographie :

Liens

http://www.lemontreemovie.com/lemontree_en.html

http://www.geographie-sociale.org/Fichiers/Resolutions_UNU/resolution_mur_ES10-13.pdf

<http://www.guardian.co.uk/flash/page/0,,2088220,00.html>

<http://face2faceproject.com/>

<http://switch3.castup.net/cunet/gm.asp?ClipMediaID=1221451>

Livres

« Faire le mur », Maximilien Leroy, Casterman.

« Si tu veux être mon amie », Galit Fink, Mervet Akram Sha'ban, Folio junior.

« Une bouteille dans la mer de Gaza », Valérie Zenatti, L'école des loisirs.

Article

« La difficile coexistence entre les Israéliens et les Palestiniens vue à travers Les citronniers » d' Eran Riklis, Questions internationales n°47, Paris 2010.

Films

« La fiancée syrienne », Eran Riklis , 2004

« Le mur », Simone Bitton , 2005

Jean Michel Supervie, formateur DAEC